



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 17 novembre 2016

Convocation des conseillers :

le 17 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 novembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Pierre-Marc Knaff, Conseiller

Le Conseil Communal;

**Objet : 9.3. Remboursement des frais d'inscription au
Conservatoire ; décision**

Vu le relevé et les quittances relatives aux frais d'inscription des élèves au conservatoire de musique d'Esch-sur-Alzette pour l'année scolaire 2016/2017 présentés par l'Harmonie Municipale d'Esch-Alzette a.s.b.l.;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi

**approuve
à l'unanimité**

le remboursement des frais d'inscription au conservatoire de musique.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 08.02.2017

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre